

Rapport pour Martin Schulz, Président du Parlement européen

L'Europe et la Méditerranée

Propositions pour construire
une grande région
d'influence mondiale

Abderrahmane HADJ NACER et Carmen ROMERO
Co-présidents du Comité d'Orientation Politique d'Ipemed

Avril 2013



IPAMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

Cette réflexion sur l'Europe et la Méditerranée répond à une demande du Président du Parlement européen. Elle vise à offrir des propositions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un avenir commun entre des espaces que la géographie et l'histoire rendent interdépendants. Cet avenir est à construire au moment où les sociétés d'Europe et des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) connaissent, chacune sur un registre particulier, de profondes interrogations ; où les mutations nécessaires pour faire face aux gigantesques défis environnementaux commencent à percer dans la conscience des sociétés et des décideurs ; où la mondialisation pousse à la constitution de grandes régions...

Ce texte s'appuie sur l'ensemble des travaux menés par IPEMED, et notamment ceux de son Comité d'Orientation Politique¹ (COP), organe qui fonde les orientations stratégiques de ses travaux. Il puise aussi dans l'ensemble des études publiées par IPEMED sur les différents axes thématiques qui conditionnent le développement dans la région, exigent une forte implication de la société civile et des entreprises, et favorisent l'intégration régionale. Il s'inspire enfin des enseignements tirés de 30 entretiens, réalisés en 2012 par IPEMED, sur l'avenir commun à construire en Méditerranée².

L'ensemble de ces réflexions menées depuis cinq ans nourrit ce rapport sur le devenir des relations entre le Nord et le Sud de la Méditerranée avec aujourd'hui *un sentiment d'urgence* à établir un *rapport apaisé* fait de respect et d'égalité, qui constitue la base pour réduire les crispations identitaires qui se développent au Nord comme au Sud de la Méditerranée. L'Europe, pour sa part, a là une responsabilité d'implication solidaire dans les transformations politiques, économiques et sociales qui demeurent l'horizon des sociétés arabes en mouvement.

Mais l'urgence ne veut pas dire précipiter les évolutions nécessairement lentes. En effet, les transitions, par exemple en Espagne et au Portugal, ont duré plusieurs années. Il est donc prioritaire pour l'Europe d'être attentive aux demandes des pays du Sud et de l'Est, en particulier sur les terrains économique et social car c'est là que se jouera la troisième phase de la transition démocratique après celle de la revendication de la liberté et de la dignité puis celle des élections et de la construction de nouveaux outils de gouvernement.

¹ Parmi les idées qui sont ressorties des travaux du COP, notons l'appel prémonitoire, en 2007, au *Droit à l'État de droit*, sans lequel il n'y aura pas de démocratie ou d'économie durable en Méditerranée. La question de l'insertion de la Méditerranée dans le monde a été posée l'année suivante. Pour être réussie celle-ci doit se faire sur une base régionale, c'est à dire en valorisant la *proximité*, la *complémentarité* et la *solidarité*. La construction d'un ensemble méditerranéen doit se fonder sur la *gestion équitable des ressources rares* telles que ressources énergétiques, terres arables, eau et ressources souterraines qui doivent être considérées comme des biens communs de l'humanité et gérées de façon équitable au bénéfice des populations du Nord et du Sud. Après les bouleversements survenus dans les pays du Sud et de l'Est de la région, s'est posée la question de la représentation politique avec la question de savoir comment *intégrer les jeunes* dans le champ politique.

² « *Méditerranée : 30 voix pour bâtir un avenir commun* », Construire la Méditerranée, Paris, IPEMED, 2012.

1. LES POUSSEES POPULAIRES DANS LES PAYS DU SUD ET DE L'EST DE LA MEDITERRANEE CHANGENT RADICALEMENT LA DONNE POUR CES SOCIETES MAIS AUSSI POUR L'EUROPE

Après les flambées des mouvements nationaux qui, il y a un demi-siècle, les ont conduits à l'indépendance, ces pays ont connu, dans l'ensemble, plusieurs décennies de stagnation politique et économique, de blocage même. Depuis deux ans, leurs sociétés se sont remises en mouvement, marquant par-là la fin de la période postcoloniale (si l'on excepte l'Algérie qui n'a pu mener à bien sa transition il y a 20 ans faute de solidarité internationale). Avec des fortunes diverses selon les pays, l'expression des peuples du Sud et de l'Est de la Méditerranée depuis 2011 a clairement manifesté dans les urnes sa défiance vis-à-vis des élites qui n'ont pas engagé depuis les indépendances leur société sur la voie du développement. L'éducation de masse dispensée au Sud, malgré des lacunes, ainsi que les nouveaux moyens de communication produisent leurs effets : la jeunesse ne s'accommode plus d'une société verrouillée par la culture du *monolithisme autoritaire* (dans sa version laïque), par la prédation rentière et l'humiliation.

Les sociétés du Sud et de l'Est de la Méditerranée découvrent qu'en leur sein, elles sont multiples, contradictoires, comme toutes les autres sociétés du monde, et que la soumission à un modèle unique n'a plus cours. À leur façon, elles devront apprendre à vivre avec cette diversité, à composer avec la divergence, avec les oppositions politiques, à pacifier les rapports entre majorités et minorités, à respecter la critique et le contradictoire. À l'échelle historique, c'est bien ce que révèlent ces mouvements. Et même si les forces politiques qui ont récupéré la dynamique engagée présentent bien des caractéristiques du monolithisme autoritaire (cette fois dans sa version religieuse), elles ne pourront à terme perpétuer le verrouillage des sociétés, désormais ouvertes, plus instruites et plurielles. Il revient dès lors à ces sociétés d'accepter leurs différences et de vivre avec cette diversité.

Ce surgissement des sociétés ouvre une période où peut s'élaborer *un compromis historique* entre les deux grands courants en présence, celui qui se réclame de la citoyenneté, du droit et du contrat, et celui qui tend à établir les sources de légitimité dans les références transcendantales. Aucun de ces deux courants ne peut triompher durablement de l'autre, aucune situation stable ne se construira dans les sociétés arabes par l'écrasement de l'un par l'autre.

Les sociétés sont donc *contraintes au compromis* en leur sein, rejoignant en cela le cheminement des grandes modernités fondatrices en Europe, en Asie, qui ont, chacune à leur manière, construit un tel compromis. Celui que devront inventer les sociétés du Sud et de l'Est de la Méditerranée est en train de s'écrire, dans la difficulté.

Au Nord comme au Sud, le défi du renouvellement

Poussées, voire crispations identitaires au Nord et au Sud de la Méditerranée sur fond de crise dans toutes ses dimensions vont bouleverser les relations entre les sociétés et leurs gouvernants des deux rives.

Au Sud, les révolutions ont ouvert une nouvelle ère : les mutations à l'œuvre prendront des années à stabiliser les sociétés sur une autre trajectoire avec, comme partout ailleurs, les avancées et les reculs, dans le tâtonnement, des grandes mutations sociales. Après plus d'un demi-siècle de blocage, les sociétés se sont mises en mouvement, en libérant dans le désordre de fortes tensions accumulées depuis des décennies, tensions qui prennent et prendront des expressions violentes. Cette mise en mouvement ouvre de fabuleuses opportunités pour les populations du Sud et de l'Est d'abord, à reprendre la maîtrise de leur destin en élargissant leurs possibles, en ouvrant l'espérance d'une modernisation politique heureuse. Mais aussi pour celles du Nord, à envisager l'avenir avec de véritables partenaires, certes plus exigeants, mais autonomes, avec des dirigeants plus légitimes, plus proches des préoccupations de leur société.

La complaisance et la complicité entre les Européens et les élites dirigeantes antérieures aux mouvements de contestation sont-elles derrière nous ? Désormais, les pays du sud et de l'Est de la Méditerranée peuvent faire d'autres choix en termes de coopération. L'Europe doit donc démontrer qu'elle est en mesure de répondre à leurs attentes pour ne pas être marginalisée.

Au Nord, l'avenir est aussi incertain, entre faible dynamisme économique, poussées identitaires, fragilité démocratique et déclin démographique. Mais les contraintes de la crise combinées à celles de l'écologie peuvent offrir l'opportunité d'accélérer la mutation nécessaire du modèle économique, la prise de conscience pour l'Europe de la réduction de sa maîtrise sur le monde, bref, la redéfinition de l'Europe sur de nouvelles bases, autour d'un projet ouvert sur le monde et sur sa proximité qui redonnera un nouvel élan aux sociétés du Nord. L'Europe a besoin d'une réforme en profondeur, d'une redéfinition qui posera aussi la question des frontières. Celles-ci devront être multiples, fonctionnelles et plus seulement territoriales. Et cette redéfinition de l'Europe devra prendre en compte la Méditerranée, non pas comme périphérie, mais comme *cercle à intégrer* d'une façon pragmatique et fonctionnelle, par des objectifs et des politiques communs.

Dans ce moment historique de redéfinition de l'Europe, la Méditerranée toute entière a son mot à dire.

Des projets conçus au Nord et projetés sans succès sur la rive Sud

Dans l'espace méditerranéen, différents projets politiques élaborés au Nord se sont projetés depuis cinquante ans : « Politique méditerranéenne », puis « Politique méditerranéenne renouvelée », « Partenariat euro-méditerranéen », « Politique de voisinage », « Union pour... »... des projets politiques pensés dans une posture de surplomb du Nord sur le Sud, privilégiant la construction institutionnelle d'État à État, noyée dans des procédures complexes, se déployant sur des géographies résultant d'arbitrages diplomatiques entre pays du Nord, sans égards ni pour les pays ni pour les sociétés du Sud.

De tels programmes n'ont pas mordu sur les réalités sociales et politiques des pays du Sud, lesquels sont restés sous la coupe de régimes autoritaires. Le soutien que les pays du Nord ont accordé à ces derniers en échange de leur protection contre migrations et terrorismes, le double langage développé par l'Europe sur les droits de l'homme, se sont avérés des calculs de court terme. Ces choix pèsent aujourd'hui dans les imaginaires sociaux du Sud, alors que les poussées démocratiques se sont manifestées dans tous les pays du Sud et de l'Est depuis la fin 2010 (et en Algérie en 1988).

Il s'agit donc de renouveler totalement l'approche régionale.

Face à ce constat, un trait positif apparaît : *l'approche par les projets*, mise en avant au cours des dernières années, ressort comme un progrès certain qui doit être conservé dans les futures entreprises communes en Méditerranée. Le Secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée, en tant qu'institution opérationnelle, peut être un des outils, si elle sait animer ces projets, mobiliser les compétences professionnelles (eau, assainissement, agronomie, santé, transports, financements...) qui les serviront, et mettre en œuvre une nouvelle méthode pour l'action.

2. QUELLE METHODE NOUVELLE ADOPTER POUR CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN ?

Nous proposons une méthode qui s'inspire de quatre éléments.

En premier, fonder toute construction commune *en lien avec les sociétés*, émanant d'elles, et non plus imposée par le haut. Au lieu de construire à partir des institutions, la région a besoin de *projets intelligibles pour ses habitants*. Aujourd'hui, les poussées démocratiques dans les PSEM élargissent les possibilités pour engager cette démarche d'inclusion des sociétés. Celle-ci sera longue et complexe. Mais il faut prendre le temps de cette construction par les sociétés. Ce sera *du temps gagné* sur le long terme : on ne fera pas la Méditerranée sans les Méditerranéens.

Le second élément est que les périmètres d'action, les ensembles pertinents, ne peuvent être décidés à l'avance par les seuls États, mais doivent se déterminer *à partir des dynamiques concrètes qui s'engagent sur le terrain*, dynamiques sociales, culturelles, économiques, politiques. En place de découpages géographiques préétablis, les projets devront réunir dans un premier temps les pays et les sociétés qui ont volontairement adhéré à ces programmes, en des géographies variables. Au lieu de procédures lourdes et opaques préexistantes aux projets, chacun d'eux génèrera des modes de fonctionnement *ad hoc*, avec ses objectifs et ses exigences de redevabilité devant les sociétés. Il faut accepter la géométrie multiple des projets, comme une nécessité pour répondre aux multiples identités qui traversent les sociétés, comme elles traversent aussi chacun des individus qui composent ces sociétés. Cela renforce encore la pertinence de *l'approche par projets* sur des *périmètres variés*.

Le troisième est que le *temps du surplomb* du Nord sur le Sud est terminé. Toute construction à venir n'aura de chance de s'établir durablement, de produire paix et prospérité, que si elle se bâtit sur des bases réellement égalitaires, avec des pays et des sociétés reconnus comme pairs. Les responsabilités sont partagées : la façon de rééquilibrer les relations Nord-Sud passe aussi par le développement des échanges et de la coordination entre riverains du Sud, ce que les poussées démocratiques dans les PSEM devraient permettre et favoriser.

Enfin, la « Méditerranée des projets » doit être au centre de la méthode car les projets exigent un travail en commun permettant de raffermir la confiance.

Nous insistons sur la cohérence profonde de ces quatre éléments : c'est elle qui donne corps à une nouvelle approche pour construire en commun une région solidaire et durable.

3. DES PROPOSITIONS CONCRETES POUR PREPARER L'AVENIR

Ce texte propose des mesures phares pour, ensemble, préparer l'avenir. La démarche de proposition s'articule en *deux pas temporels* :

Du concret pour l'horizon à court terme : élaborer en commun des projets intelligibles pour les sociétés et les mettre en œuvre rapidement. Thèmes à mettre sur la table pour amorcer le travail : construire des filières productives communes ; créer les conditions d'un rapprochement des normes ; mettre en œuvre une communauté euro-méditerranéenne de l'Énergie ; une banque de développement régionale ; prioriser en commun les urgences environnementales et les mettre en œuvre.

Des visions à long terme à construire ensemble : instituer un outil de dialogue, un forum permanent d'élaboration conjointe sur tous les thèmes d'intérêt commun, sans exclusive : la « Conférence sur la solidarité et la coopération en Méditerranée ». Cette conférence s'articulera avec des initiatives de la société civile sur les thèmes abordés en son sein.

3.1. Des projets concrets pour le court terme

Faire de la sécurité générale le socle d'un pacte de confiance

Plusieurs secteurs, dont la régulation comporte une composante « sécurité » importante, pourraient donner à la région une ambition de *sécurité générale* très au-delà de l'acception sécuritaire qui la domine aujourd'hui : la sécurisation des investissements (arbitrage international, cadre juridique harmonisé par exemple en matière de Partenariats Public-Privé) et des exportations ; la sécurisation des approvisionnements énergétiques ; la sécurité alimentaire pour faire face à l'envolée des cours internationaux dont dépend l'alimentation des populations au Sud, alors que les Européens pourraient aider au développement de filières territorialisées dans les fruits et légumes, le lait, les céréales et les oléoprotéagineux ; la sécurité de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; la sûreté des médicaments et la couverture santé universelle ; la sécurité physique et assurantielle des personnes et des biens face aux risques naturels et technologiques (protection civile).

Cette nouvelle philosophie de l'action dans ces domaines sensibles dont la régulation ne peut être laissée aux seuls marchés, pourrait fonder un pacte de confiance que la région n'est pour le moment pas parvenue à trouver. C'est une façon de relier très concrètement les sociétés aux avancées de la construction régionale, d'impliquer au plus près chacun de nous.

Créer les conditions de la convergence normative

Il est intéressant de s'arrêter sur le cas de la Turquie car, en vue de son adhésion à l'Union européenne, elle a engagé un vaste programme de réformes économiques et politiques et a opéré une véritable transformation structurelle. La réussite du pays, après 2001, semble découler de ces réformes structurelles qui ont permis d'établir les fondements institutionnels et juridiques d'une économie de marché concurrentielle et moderne.

Il est suggéré, à l'image de la Turquie, que les PSEM acceptant d'intégrer dans leurs législations les acquis communautaires, soient aidés par l'Europe.

En dehors de l'énergie et des autres filières industrielles, plusieurs mesures peuvent contribuer au maillage de la région, et donner une plus grande visibilité euro-méditerranéenne aux perspectives financières : rechercher une plus grande convergence législative et réglementaire entre les pays des deux rives, s'appuyer sur les opérations de jumelages administratifs et les échanges d'expériences et inclure des équipes de recherche des PSEM dans les réponses aux appels d'offre de la Commission.

Affronter ensemble la question des 'biens mal acquis'

Faire du « droit à l'Etat de droit » une norme absolue et accorder la même importance dans les traités à tous les volets (économique, formation, social) n'est pas suffisant. Il faut aussi aller plus loin sur le terrain des *captations illicites*, en assurant la traçabilité de l'argent issu de la corruption, du narcotrafic, même si les fonds transitent par des zones de blanchiment situées dans les régions offshore en Asie, en Amérique, en Europe. Il est évident que les bénéficiaires de ces « biens mal acquis » n'ont qu'une urgence : sécuriser leurs avoirs, notamment dans les économies développées. Toute acceptation de cette forme d'investissements immobiliers, financiers etc. peut être assimilée au recel et puni conformément à la loi, si elle était applicable ou à de nouvelles lois à mettre en œuvre à l'échelle internationale.

Mettre sur pied des filières productives communes pour construire l'intégration régionale

La dimension économique de la construction régionale passe par le *renforcement compétitif de la région* face aux ensembles nord-américain et asiatique, obtenu par le déploiement des chaînes de valeur et de production à l'échelle de la grande région comprenant l'Europe et les riverains du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Faisant de la région un tremplin vers le marché mondial, cette stratégie peut se construire en jouant des complémentarités démographiques, techniques, énergétiques, financières, comme a su le faire le Japon avec les pays de son entourage (qui deviendront les *Tigres asiatiques*), comme le pratique l'Allemagne avec les pays du Centre et de l'Est de l'Europe. Ce déploiement devra dépasser les formules de sous-traitance pour prendre des formes nouvelles, comme la généralisation des

entreprises communes avec investissements croisés de cotraitance, les *coproductions* mobilisant les ressources humaines par des migrations circulaires du Sud au Nord comme du Nord au Sud...

Ces filières restent à identifier, mais on peut s'appuyer sur ce qui a commencé dans l'aéronautique, l'automobile et l'agroalimentaire par exemple. Dans les services les pistes sont nombreuses à commencer par les services informatiques, en ayant à l'esprit que la révolution numérique rapproche les esprits plus qu'aucune révolution technologique avant elle, et que les « *digital natives* » des deux rives sont sans doute plus proches qu'aucune génération ne le fut jamais de part et d'autre de la Méditerranée. La coproduction est la meilleure façon d'intégrer une région.

Créer la « Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Energie »

La région dispose dans l'énergie de tous les atouts non seulement pour faire face à la sécurité des approvisionnements sur le long terme, mais pour mener la *transition énergétique* et en faire une des bases de la nouvelle croissance. C'est la raison pour laquelle les ministres euro-méditerranéens se sont, dès 2003, entendus sur le projet d'une intégration du marché régional du gaz et de celui de l'électricité. Plusieurs réalisations témoignent qu'une intégration régionale profonde a commencé : construction de la boucle électrique méditerranéenne, coopération en matière de régulation avec Med-reg, alliance pour l'efficacité énergétique avec Medener, lancement du Plan Solaire Méditerranéen avec l'UpM.

Plusieurs facteurs font que l'énergie peut devenir une grande filière transméditerranéenne. Le premier est que l'Europe comme les PSEM ont besoin de sécuriser leurs approvisionnements : le taux d'indépendance énergétique de l'Europe va passer de 66% (2000) à 53% (2020) ; sur la rive Sud la consommation électrique va être multipliée par trois d'ici 2030 – davantage que dans les autres pays en développement du monde – et il faudra d'ici là entre 310 et 350 milliards de dollars d'investissement pour leurs infrastructures énergétiques.

Le deuxième facteur est que les pays du Sud, consommateurs comme producteurs, veulent être acteurs de la transition énergétique. Troisièmement, les relations Nord-Sud en Méditerranée sont caractérisées par des enjeux communs et par des atouts complémentaires : au Nord le savoir-faire dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les transports, le bâtiment et l'industrie ; au Sud les réserves d'hydrocarbures, un gigantesque potentiel solaire à valoriser, et des centrales solaires-gaz à développer. Il y a donc entre les deux rives une opportunité historique à bâtir une communauté d'intérêt entre pays *complémentaires* (producteurs et consommateurs) et non pas concurrents.

En parlant de « Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Energie » (CEME) dans sa Communication du 8 mars 2011, le Service Européen d'Action Extérieure a reconnu cette opportunité historique.

Créer la banque de développement que la région attend

Toutes les grandes régions du monde disposent de leur banque de développement, sauf la Méditerranée. Or la région manque de coordination entre les différents bailleurs de fonds, de mobilisation de l'épargne privée et de soutien dans l'ingénierie des financements notamment pour les PME et les projets d'infrastructures. Les besoins en investissements des pays méditerranéens sont pourtant considérables tant en matière d'infrastructures que de création d'emplois. Pour les dix prochaines années, la BEI estime les besoins des PSEM à 100 milliards d'euros dans le domaine énergétique, 110 milliards pour l'aménagement urbain (eau, assainissement, traitement des déchets, transports urbains), 20 milliards pour la logistique (ports, aéroports, autoroutes) et 20 milliards pour le soutien au développement des entreprises.

Plusieurs raisons militent en faveur du lancement urgent d'une banque de développement méditerranéenne :

- > les instruments financiers actuels ne suffisent pas pour soutenir le développement de l'autre côté de la Méditerranée. A travers la FEMIP, la BEI intervient dans les PSEM mais ces derniers n'y siègent pas. Il est nécessaire d'associer pleinement les PSEM à l'administration de cette banque : ce sera l'affichage d'une volonté politique de convergence, de mise à niveau des acteurs économiques du Sud et de mise en commun des expériences productives ; le champ d'action de la BERD a certes été étendu à certains PSEM mais elle leur réserve une place limitée dans sa stratégie ;
- > une banque de développement pour les PSEM, disposant d'experts capables de soutenir ces pays dans le montage de projets et l'évaluation des risques, comblera un déficit d'expertise dans la région ;
- > elle assurera la rationalisation et la visibilité de l'engagement financier des pays du Golfe dans le cadre de la triangulation exposée plus bas ;
- > cette banque pourra faciliter l'emploi des surliquidités lorsqu'il y en a au Sud, ainsi que l'orientation productive d'une partie des trente milliards de dollars qui traversent chaque année la Méditerranée sous forme de transferts des migrants ;
- > elle contribuera à restaurer la confiance des investisseurs et des industriels dans la région. Elle aidera à améliorer les conditions de la sécurité des flux d'épargne et d'investissement en s'engageant dans une logique d'intégration régionale durable (financement des interconnexions électriques, autoroutières etc.), en facilitant la transformation des encaisses oisives en ressources longues, en remplissant les fonctions essentielles telles que le financement des PME et du secteur privé, en soutenant l'activation des marchés financiers, en favorisant les conditions de stabilité et d'ancrage monétaire.

Son capital devrait majoritairement provenir des institutions publiques étatiques et internationales, principalement pour assurer sa notation AAA, tout en restant ouvert à d'autres sources de financement : fonds souverains, notamment ceux du Golfe, secteur privé. Une première estimation du capital nécessaire au lancement des activités de cette institution se situe entre 10 et 15 milliards d'euros.

La triangulation : associer les projets des PSEM, la technologie de l'Europe et les ressources financières du Golfe

Des opérations pourraient associer les pays du Golfe à ce nouveau partenariat productif euro-méditerranéen. On sait qu'ils fournissent plus du cinquième des IDE entrants dans les PSEM et qu'ils jouent un rôle croissant dans le financement des pays arabes ayant connu des mouvements de contestation.

Mais leur rôle est actuellement limité dans la modernisation productive de ces pays. D'une part les investissements restent souvent des opérations de rente (immobilière, touristique) ou ponctuelles (privatisations). D'autre part les pays du Golfe destinent une proportion décroissante de leurs exportations à l'Europe ou aux PSEM, au profit de l'Asie du Sud et de l'Est qui achète désormais les deux-tiers de leurs hydrocarbures : le pétrole du Golfe s'asiatise clairement.

Il s'agirait donc d'insérer les pays du Golfe, de manière institutionnelle et notamment à travers la banque de développement, dans des partenariats plus durables et plus productifs, qui seraient profitables à tous, y compris à ces pays qui pourraient desserrer leurs liens avec l'économie de rente.

S'appuyer sur un espace intégré de la connaissance

Pour soutenir le redéploiement productif à l'échelle de l'ensemble formé par l'Europe et les pays des rives Sud et Est de la Méditerranée, et en faire une zone de haute productivité face au reste du monde, il conviendra de créer *un espace intégré de la connaissance*, soutenant des programmes de recherche communs et la mobilité des équipes scientifiques du Nord au Sud. Un système d'échange « Erasmus » est à inventer entre le Sud et le Nord, la mise à niveau des instituts de formation, leur jumelage et leur cogestion scientifique et normative pourrait être un axe prioritaire de facile mise en œuvre, un investissement de faible coût pour d'importants effets à moyen et long terme.

Penser sereinement la question des mobilités

Rien ne pourra se construire de solide et de mutuellement profitable dans la région sans que la question de la *migration* soit totalement repensée et, pour avancer sur cette dimension, il faut mobiliser les sociétés, avec toutes les difficultés de cette tâche car le sujet est sensible.

L'Europe ne peut rester éternellement une forteresse blindée : la main d'œuvre du Sud, face à la démographie vieillissante du Nord, apparaît comme une véritable chance dont il faudra tirer des bénéfices mutuels. Comment ? Des solutions existent, qui visent à déployer le dispositif productif des entreprises sur l'ensemble de la région, incluant les riverains du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Mais aussi à mobiliser l'énergie des migrants pour le développement de leur pays d'origine.

Sur la question de la circulation des personnes, il faut se préparer à avoir une politique de visas de travail moins restrictive. À court terme, il faut faciliter l'obtention de visas pour les Méditerranéens appelés à faire de courts séjours en Europe, pour des raisons académiques, artistiques ou professionnelles.

Il convient donc de passer d'une approche administrative des migrations à une approche économique des mobilités. Dans tous les cas, la question du respect des personnes et des droits doit être mise au centre des approches. Il en va des valeurs communes à construire, il en va aussi des intérêts communs des sociétés du Sud comme du Nord, ainsi que de ceux des migrants.

Promouvoir la couverture sociale universelle au Sud comme au Nord

La transition au Sud impose de faire des propositions originales sur le plan social, pour l'accès de tous au logement, à la santé, à l'éducation et à l'emploi. Les populations sont particulièrement sensibles à l'amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi à leur insertion citoyenne et à de nouvelles modalités d'inclusion sociale, sur un terrain où les partis se réclamant de l'islam politique ont bénéficié d'une trop longue insuffisance de la présence de l'Etat. L'Europe peut proposer un partenariat ambitieux en matière de formation, de recherche, de logement, de mobilité internationale, d'économie sociale et solidaire, de santé.

Dans ce dernier domaine, le partenariat devrait associer une coopération industrielle, technologique et commerciale dans le domaine du médicament (par exemple sous la forme d'une Autorisation maghrébine de Mise sur le Marché), et la promotion de la couverture santé universelle pour contrecarrer la dualisation grandissante du système de santé dans les PSEM – chacun d'entre eux gardant naturellement le choix des modalités de sa mise en œuvre.

Relever ensemble les défis environnementaux

Enfin, les gigantesques défis environnementaux sont communs à toute la Méditerranée : ils doivent être relevés ensemble : désertification, réchauffement climatique, sécurité alimentaire, surconsommation de ressources naturelles non renouvelables (eau, hydrocarbures, foncier). Ils sont un terrain privilégié pour construire des *biens publics à l'échelle de la région*, support de constructions communes aux plans institutionnel, économique, en termes de recherche également, créateurs d'emplois tant au Nord qu'au Sud.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres projets tels que la coopération décentralisée, l'organisation des réseaux socio-professionnels mériteraient d'être clairement identifiés et approfondis.

3.2. POUR LE LONG TERME, CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE VISION COMMUNE : CREER UN FORUM PERMANENT DE DIALOGUE EN MEDITERRANEE

Adresser un message d'amitié aux peuples du Sud et de l'Est de la Méditerranée est nécessaire. Annoncer haut et fort le besoin d'une réconciliation et de la coexistence dans le respect est un premier pas indispensable à notre région. Trop de souffrances accumulées, d'injustices et de mépris ont conduit les populations arabo-musulmanes à se réfugier non pas dans la religion mais dans une idéologie religieuse devenue une arme de repli identitaire. Trop de méconnaissance et de craintes ont conduit les populations européennes à confondre Islam et intégrisme, à être aveugles aux efforts de ceux qui souhaitent réformer l'islam et à ceux qui souhaitent mettre en place un Etat de droit, à se satisfaire d'idées courtes sur la rive Sud, à se recroqueviller sur une défiance accrue vis-à-vis de ses populations et sur une protection commerciale à l'égard de ses produits agricoles. Il faut en parler, pour essayer de dépasser.

Mais parler ne suffira pas si nous ne nous donnons pas les outils d'un dialogue pour construire.

Comme dans les années 1970-1974 où fut créée la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui fut un outil préparant la réparation des déchirures qui avaient divisé l'Europe, le Comité d'Orientation Politique d'IPEMED propose que soit créée une *Conférence pour la solidarité et la coopération en Méditerranée*.

Il s'agit d'instaurer, sur le long terme, un *lieu de débat permanent* entre les pays européens et les PSEM qui le souhaiteront afin de donner aux sujets sensibles le temps de leur maturité et de leur dépassement. Tous les sujets pourraient y être abordés pour remettre à plat : l'histoire, la culture, l'économie, les droits de l'homme, l'Etat de droit, les religions, la mobilité, l'industrialisation, la transition énergétique, la défense de l'environnement etc., afin d'aborder tous les thèmes de l'intérêt des Etats et des sociétés civiles, en vue de construire des *convergences d'intérêt* au niveau régional.

Pour chaque thème serait constituée une « Convention thématique », chargée d'aboutir à des *propositions concrètes*. Un an, deux ans, trois ans, quatre ans ou plus s'il le faut, permettront aux représentants de la société civile, dans toutes leurs diversités, jeunes, universitaires, religieux, artistes, politiques, parlementaires, syndicalistes, industriels... de discuter ensemble, de manière paritaire et équilibrée entre les deux rives, pour apurer le passé et préparer l'avenir.

Plusieurs capitales pourraient être candidates pour abriter cette convention permanente : Genève, comme ce fut le cas en 1970 pour la CSCE ; Istanbul, trait d'union entre l'Union européenne, les PSEM et les pays du Golfe ; Tunis, notamment pour avoir inauguré la transition au Sud ; Alger pour discuter de l'avenir énergétique ; Lisbonne et Rabat pour ouvrir sur l'Afrique sub-saharienne ; Strasbourg, pour faire du Parlement européen un acteur important de cette vision.

Ces processus pourraient être ponctués par de grands rassemblements entre citoyens des deux rives qui soient l'occasion de débats, de mutualisation, de fêtes, d'événements, de compétitions sportives, d'échanges permettant de regarder

l'autre comme il est réellement et non comme nous aimerions qu'il soit. Nous pourrions ainsi sortir de représentations figées et envisager une coopération fondée sur les volontés communes, sur l'élaboration conjointe des projets. Sur tous ces terrains il convient de convoquer les imaginations des citoyens pour enrichir les propositions d'initiatives communes.

ANNEXE

Membres du Comité d'orientation politique d'IPEMED

CO-PRÉSIDENTS

Abderrahmane HADJ NACER : Ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Algérie

Carmen Romero LOPEZ : Députée européenne, Espagne.

MEMBRES

André AZOULAY : Conseiller du roi du Maroc, Président de la fondation Anna Lindh, Maroc

Yadh BEN ACHOUR : Ancien Doyen, Membre de l'Institut de droit international, Tunisie

Georges CORM : Ancien Ministre, Liban

Kemal DERVIS : Ancien Ministre, ancien Administrateur du Pnud, Turquie

Iqbal GHARBI : Universitaire, Tunisie

Günter GLOSER : Député au Bundestag, Allemagne

Elisabeth GUIGOU : Ancienne Ministre, France

Mouloud HAMROUCHE : Ancien Premier Ministre, Algérie

Alain JUPPE : Ancien Premier Ministre, France

Denis MACSHANE : Ancien Ministre, Député à la Chambre des communes, Royaume-Uni

Miguel Angel MORATINOS : Ancien Ministre, Espagne

Fathallah OUALALOU : Ancien Ministre, Maroc

Josep PIQUE : Ancien Ministre, Espagne

Jean-Pierre RAFFARIN : Ancien Premier Ministre, France

Panagiotis ROUMELIOTIS : Ancien Ministre, Grèce

Javier SOLANA : Ancien Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune en Europe, Espagne

Hubert VEDRINE : Ancien Ministre, France

Le Comité d'Orientation Politique
Carmen Romero & Abderrahmane Hadj Nacer, Co-présidents

Monsieur Martin Schulz
Président du Parlement Européen
Parlement Européen
BP 1047 - Rue Wiertz
Bruxelles

Paris, le 27 mars 2013

Vos Réf. : votre courrier 301950 du 12 février 2013
Nos Réf. : CR/AHN/AL/2013/41

Objet : Remise du rapport du Comité d'Orientation Politique d'IPEMED

Monsieur le Président,

Par lettre du 12 février dernier, vous nous avez confié la rédaction d'une note prospective sur les relations Europe-Méditerranée-Afrique du Nord. Nous vous remercions de cette mission et avons l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, les résultats d'un travail collectif, réalisé par des personnalités du Nord, du Sud et de l'Est de la Méditerranée, exerçant des responsabilités privées ou publiques, membres du Comité d'Orientation Politique d'IPEMED.

Nous nous sommes appuyés sur les travaux menés par IPEMED depuis de nombreuses années. Notre constat est que les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée sont confrontés à des mouvements profonds et irréversibles, qui sont destinés à durer. Mais dès à présent, l'Europe doit agir dans l'urgence avec des projets utiles aux populations, s'inscrivant dans une stratégie globale et une vision politique de l'avenir.

Comment l'Europe peut-elle agir ?

- A court terme, il convient de mettre en place des projets concrets sur les terrains économique et social, car c'est là que se joue une part essentielle de la transition démocratique. Et ceci dans un esprit de partenariat égalitaire entre le Nord et le Sud.
- Sur le long terme, nous proposons de construire une vision stratégique de l'avenir de la région euro-méditerranéenne. Nous proposons qu'entre l'Europe et les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, un dialogue permanent des sociétés civiles soit créé, qui se tiendrait au sein d'une « Conférence pour la Solidarité et la Coopération en Méditerranée », CSCM (cf p12 du rapport).

Pour compléter cette note prospective, IPEMED pourrait, si cette idée vous agréée, vous remettre dans les prochains mois, un inventaire de quelques propositions concrètes, dans ses domaines d'expertise, tels que l'eau, l'énergie, la banque, la sécurité alimentaire, la santé, le changement climatique, mais également la constitution de réseaux professionnels, la



coopération décentralisée entre collectivités et institutions locales et régionales, la mobilité professionnelle, etc., qui viendraient alimenter les réflexions en cours ou à venir, et permettraient, tout en répondant aux besoins avérés des populations du Nord et du Sud, de faire de l'Euro-Méditerranée une grande région économique intégrée, durable et solidaire.

Nous sommes très heureux et honorés que, sur votre proposition, les grandes lignes de ce rapport soient présentées devant la Commission Politique, de Sécurité et des Droits de l'homme de l'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne, présidée par Madame Tokia Saïfi, le 11 avril prochain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Abderrahmane Hadj Nacer

Carmen Romero



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA HEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

Le Président

301950 12.02.2013

Madame Carmen Romero Lopez
Monsieur Abderrahmane Hadj Nacer
Co-présidents du Comité d'orientation politique
Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen
104, boulevard du Montparnasse
F-75004 Paris

Madame la Co-présidente, chère collègue,
Monsieur le Co-président,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part du plaisir que j'ai eu à participer, le 6 décembre dernier à Paris, aux rencontres de l'IPEMED consacrées aux enjeux de la co-localisation.

Je garde le souvenir précis d'interventions pertinentes, visionnaires et encourageantes sur les potentialités de développement économique et de construction d'un destin politique commun entre nos sociétés méditerranéennes.

Les travaux de l'IPEMED restent en effet une source d'inspiration permanente pour les hommes et femmes politiques dont je fais partie, profondément convaincus que l'avenir prospère de l'Europe passe également par celui de la Méditerranée.

C'est donc avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre aimable invitation à participer à la réunion annuelle du Comité d'orientation politique de l'IPEMED, le 22 février prochain, à Paris. Je regrette hélas de ne pas pouvoir être des vôtres en raison d'un autre engagement. Toutefois, mon conseiller diplomatique, Alexandre Stutzmann, y prendra part en mon nom. Soyez assuré de l'attention que je porterai aux conclusions de vos réflexions.

Je saisis cette occasion pour vous soumettre une proposition. Je crois qu'il serait opportun et bénéfique à plusieurs égards, si le Comité d'orientation politique pouvait rédiger une courte note prospective sur les relations Europe-Méditerranée-Afrique du

Nord. Ce rapport pourrait ensuite faire l'objet d'une communication à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée. Notre prochaine session plénière se tiendra à Bruxelles, sous ma présidence, les 11 et 12 avril 2013.

Vous souhaitant une réunion des plus fructueuses, je vous prie, Madame et Monsieur les Co-présidents, de croire à l'assurance de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Schulz', written in a cursive style.

Martin Schulz

Copie: Monsieur Jean-Louis Guigou, Délégué général, IPEMED



IPAMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPAMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement.